



vur | ade | ada

Séminaire: 18.11.2025

LES POLLUANTS ÉTERNELS (PFAS) : ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX ET JURIDIQUES

Sujet

Au cours des derniers mois, les informations relatives aux PFAS ont alerté l'opinion publique en Suisse. Les PFAS désignent un vaste groupe de substances chimiques qui peuvent être nocives pour la santé. Partout dans le monde, elles sont présentes dans l'environnement et s'accumulent dans l'organisme humain. Ce constat est d'autant plus alarmant que les PFAS ne se décomposent pratiquement pas et persistent très longtemps dans notre environnement. Cette thématique soulève de nombreuses questions en matière de droit environnemental concernant la réglementation des risques, la production et la vente de denrées alimentaires ainsi que le traitement des déchets et des sites contaminés. Le séminaire romand, animé par Cornelis Neet, aborde ces questions sous différents angles et présente l'état actuel des connaissances.

Intervenants

PATRICK EDDER, Dr., chimiste cantonal, Service de la consommation et des affaires vétérinaires (SCAV), Office cantonal de la santé (OCS), République et canton de Genève

CHRISTIANE WERMEILLE, Cheffe de division « Déchets et matières premières », Office fédéral de l'environnement (OFEV), Berne

SEBASTIEN CATIMEL, Chef de section « Sites pollués et déchets spéciaux », Direction générale de l'environnement (DGE), Etat de Vaud

ISABELLE ROMY, Prof. Dr. iur., avocate, Kellerhals Carrard Zürich

CORNELIS NEET, modérateur, ancien Directeur général de la DGE, Etat de Vaud

Séminaire: 18.11.2025

Programme

13.30	Introduction	Cornelis Neet
13.45	PFAS et alimentation, quels enjeux ?	Patrick Edder
14.30	Etat des connaissances sur les pollutions aux PFAS et évolution du cadre réglementaire	Christiane Wermeille
15.15	Pause	
15.30	Défis pour les cantons au niveau des sites pollués : cas pratiques	Sébastien Catimel
16.15	Aspects juridiques en lien avec les sites pollués, la protection des sols et les questions de responsabilité	Isabelle Romy
17.00	Discussion finale Conclusion	Tous Cornelis Neet
17.30 à 18.30	Apéritif	Tous

Séminaire: 18.11.2025

Informations

Lieu du séminaire

Royal Plaza Montreux

Av. Claude-Nobs 7, 1820 Montreux

Frais d'inscription

Membres CHF 250

Non-membres CHF 300

Étudiants CHF 120

(jusqu'au niveau Master inclus)

Délai d'inscription

Inscription par e-mail ou via le site web.

Date limite d'inscription : 3 novembre 2025. Le nombre de places est limité.

En cas de désistement après le 3 novembre 2025, les frais d'inscription seront facturés en totalité.

Documents

Les documents du séminaire sont distribués sous forme numérique.



Public cible

Juristes de l'environnement ; avocats spécialisés dans le droit de l'environnement, de la construction et de l'aménagement du territoire ; juges et greffiers ; spécialistes des services de l'environnement, de l'aménagement du territoire et de la construction au sein de la Confédération, des cantons et des communes ; collaborateurs de bureaux de conseil et de planification en matière d'environnement ; experts d'organisations environnementales et d'organismes spécialisés ; responsables environnementaux ; politiciens.

Organisateur

Association pour le droit de l'environnement (ADE)

Oberer Graben 42 | 9000 Saint-Gall
+41 44 241 76 91 | info@vur-ade.ch

Vereinigung für Umweltrecht (VUR)
Association pour le droit de l'environnement (ADE)
Associazione per il diritto dell'ambiente (ADA)